



Reversez le solde de la taxe d'apprentissage à PSA 31



PSA 31 est éligible !

Pourquoi PSA 31 peut-elle recevoir cette taxe ?

Depuis Septembre 2025, **PSA 31 est labellisée SPRO** (Service Public Régional de l'Orientation) par la Région Occitanie.

Notre association a obtenu cette reconnaissance pour **son engagement dans l'accompagnement des publics sur les métiers du sport et de l'animation.**

Nous permettons, à toute personne intéressée par ces filières, un accès gratuit et simplifié à l'information.

En 2025, **nous avons accompagné plus de 180 personnes** intéressées principalement par les secteurs du sport, de l'animation et des loisirs.

En intégrant le SPRO en Occitanie, **PSA 31 devient un organisme habilité à percevoir le solde de la Taxe d'apprentissage.**



**OCCITANIE
ORIENTATION**
Service Public Régional de l'Orientation



C'est quoi le solde de la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est une contribution versée chaque année par les employeurs qui y sont soumis. **Elle vise à contribuer au financement d'actions de développement de l'apprentissage.**

Elle est calculée en fonction des rémunérations versées par votre structure à vos salariés.

Des questions ?

Contactez directement **Yannick MAUREL** au **05 61 50 98 02**
ou par mail : **psa31@cdos31.org**



Reversez le solde de la taxe d'apprentissage à PSA 31



Quelques unes de nos actions :

- **Organisation d'événements de promotion des métiers** du sport et de l'animation
- **Accompagnement individualisé** dans nos locaux
- Participation à des **forums de l'emploi et des métiers**
- **Intervention collective** pour présenter les métiers du sport et de l'animation
- **Mise à disposition de ressources documentaires** autour des métiers et de l'emploi dans le sport et l'animation

C'EST QUOI SOLTÉA ?

SOLTÉA est la plateforme dédiée à la répartition du solde de la taxe d'apprentissage. **Elle permet aux employeurs de soutenir des établissements de formation, d'insertion et d'orientation.**

COMMENT ON LE FAIT ?

> Rendez-vous sur
<https://ouvaton.link/gJ7hFb>



> Munissez vous de vos
identifiants Net-entreprises ;
> Recherchez "PSA 31"
ou le SIRET suivant :
408 983 013 00033

LE CALENDRIER

Ouverture de la
campagne de
répartition le **26 Mai**



Clotûre de la 1ère
periode le **21 Août**



Des questions ?

Contactez directement **Yannick MAUREL** au **05 61 50 98 02**
ou par mail : psa31@cdos31.org